

# Fiers d'agir pour la santé

**Depuis quelques mois, les attaques contre l'industrie pharmaceutique se suivent et se ressemblent. Après la Ligue contre le cancer, c'est au tour de Médecins du Monde de lancer une campagne violemment caricaturale sur les prix des médicaments. Une campagne injuste et blessante pour nos entreprises.**

Imaginer que les entreprises du médicament spéculent sur l'aggravation des maladies comme le cancer est injurieux pour notre industrie et pour nos 100 000 salariés en France. Ceux-ci partagent tous la même fierté, celle de contribuer à la découverte, au développement et à la fabrication de médicaments innovants qui guérissent des malades et améliorent leurs conditions de vie.

L'arrivée d'innovations thérapeutiques majeures dans les maladies infectieuses et le cancer ouvre des perspectives de guérison ou d'allongement de l'espérance de vie pour de très nombreux malades.

Le débat sur les coûts de l'innovation est légitime. Mais les enjeux doivent être exposés de façon transparente, les solutions débattues objectivement avec l'ensemble des acteurs. Il est temps de nous libérer des caricatures.

Dans notre système économique réglementé, où le prix des médicaments, fixé par l'État, fait l'objet d'arbitrages encadrés par la loi, les citoyens sont évidemment en droit d'obtenir des explications fiables et documentées.

Osons rappeler que la plupart des médicaments ont un prix particulièrement compétitif en France, et que le médicament est très souvent la solution de santé la moins coûteuse pour la collectivité. À titre d'exemple :

- pour moins de 10 €, on guérit d'un ulcère gastrique, évitant des coûts chirurgicaux très élevés ;
- pour moins de 12 € par an, on se protège, grâce aux vaccins, contre 12 maladies graves comme la poliomyélite, la diphtérie ou la rougeole<sup>(1)</sup> ;
- pour moins de 20 €, on traite une pneumonie aiguë, évitant des séjours à l'hôpital...

Alors qu'entre 1990 et 2015 l'indice du coût de la vie a augmenté de +48,4 % en France, dans le même temps, l'indice des prix publics des médicaments remboursables a diminué de -37,5 %<sup>(2)</sup>.

Osons aussi rappeler les progrès rendus possibles par la recherche pharmaceutique ces dernières années. De nouveaux médicaments permettent aujourd'hui de lutter plus efficacement contre le sida, l'hépatite C, le diabète ou l'hypertension artérielle. En France, 1 cancer sur 2 est désormais guéri et une hépatite C est soignée en quelques semaines.

Sans les entreprises du médicament, sans leur capacité à financer la recherche et le développement de nouveaux traitements (douze ans et 1 milliard d'euros par molécule), sans leur ténacité à soutenir jusqu'à leur terme des milliers de voies de recherche différentes sans certitude de réussite, la plupart des médicaments ne verrait pas le jour.

Oui, l'industrie pharmaceutique sauve des vies ! Elle fait aussi renaître l'espoir chez des centaines de milliers de patients, leurs proches, leurs soignants. Voilà pourquoi les propos caricaturaux et idéologiques sont non seulement blessants mais irresponsables.

**Nous, dirigeants d'entreprises du médicament, appelons à un débat apaisé et argumenté avec l'ensemble des acteurs du système de santé. Nous sommes convaincus que c'est par un dialogue respectueux, collectif et constructif que la France sera capable d'édifier demain son nouveau système de soins solidaire.**

(1) Étude "The cost of vaccination throughout life: a western European overview", Olivier Ethgen et al., sur la base de 1 000 € au cours de la vie pour une espérance moyenne de vie de 80 ans. / (2) Insee – Indices des prix à la consommation, janvier 2016.

## Les 270 entreprises du médicament en France représentées par :

Sébastien AGUETTANT (DELPHARM), Franck AUVRAY (CELCENE), Markus BALTZER (BAYER), Jean-Christophe BARLAND (BMS), Philippe BARROIS (NOVARTIS), Françoise BARTOLI (ASTRAZENECA), Jérôme BOUYER (ABBVIE), Jean-François BROCHARD (GSK), Patrice CARAYON (CHIESI), Jean-Frédéric CHIBRET (THEA), Guillaume CLEMENT (LEO), Jean-Bernard DELOYE (CYCLOPHARMA), Denis DELVAL (ALK), Frédéric DUCHESNE (PIERRE FABRE MEDICAMENT), Costa ECONOMOU (BOEHRINGER INGELHEIM), Patrick ERRARD (ASTELLAS), Marc de GARIDEL (IPSEN), Michel GINESTET (PFIZER), Michel JOLY (GILEAD), David KHOUGAZIAN (SANOFI PASTEUR MSD), Marcel LECHANTEUR (LILLY), Jean-Marie LEFEVRE (BIOCODEX), Pierre Henry LONGERAY (MERCK), Marc-Antoine LUCCHINI (SANOFI), Éric MAILLARD (TONIPHARM), Jean MONIN (AMGEN), Emmanuelle QUILES (JANSSEN), Erick ROCHE (TEVA), Stefaan SCHATTEMAN (MUNDIPHARMA), Cyril SCHIEVER (MSD), David SETBOUN (BIOGEN), Cyril TAVIER (STALLERGENES), Philippe TEBOUL (ACTELION), Franck TELMON (DAIICHI SANKYO), Philippe TRUELLE (CDM LAVOISIER), Jérémie URBAIN (SERB), Padraig WARD (ROCHE)... (Intégralité des signataires sur [www.leem.org](http://www.leem.org)).